



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
 Sadibou SEYDI..... 454-467
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
 Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
 BAYANG Sirbéle..... 482-495
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
 Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
 Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
 Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
 N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
 Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
 Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
 Charles SAMAKE..... 583-598
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
 Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>
- Philosophie**
- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssouf Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassinabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

- 79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement**
Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &
Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

- 80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique**
Saad CHAFIK..... 1285-1303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »

Ali Moussa

*Université de N'Djamena (Tchad),
Email : drmoussaali901@gmail.com*

&

Ousmane Hassane Ousmane

*Maître- Assistant,
Département de langue arabe,
Faculté des Sciences Humaines des lettres de la Communication et Arts,
Université Roi Fayçal du Tchad,
Email. ousmanehassane5450@gmail.com*

Date de soumission : 15-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

Résumé

Cet article cherche à analyser les obstacles liés à l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel du Tchad. L'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel tchadien se heurte à plusieurs obstacles complexes qui entravent sa mise en œuvre effective. D'abord, l'absence d'une politique linguistique réaliste constitue un obstacle majeur. Bien qu'il existe un cadre juridique qui garantit son intégration dans le système éducatif formel mais la Constitution tchadienne ne reconnaisse pas le statut des langues nationales. Il serait opportun de se demander les facteurs qui bloquent la matérialisation de cette volonté politique : Pourquoi, les langues nationales ne sont pas introduites dans l'enseignement formel au Tchad ? Quelles sont les obstacles liés à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel au Tchad ? Les données ont été collectées d'une enquête de documentaire et d'une enquête de terrain. L'approche qualitative et quantitative nous permet de mesurer l'ampleur des obstacles à travers les données chiffrées. Les résultats ont prouvé que les langues nationales ne sont pas jusque-là introduites dans le système éducatif tchadien à cause des obstacles à la fois politiques, linguistiques, économiques, socioculturels, et psychopédagogiques.

Mots clés : Politique linguistique, système éducatif, Enseignement, Langues nationales.

The obstacles to the introduction of national languages into the formal education system in Chad

Abstract

This article seeks to analyze the obstacles associated with the introduction of national languages into the formal education system in Chad. The introduction of national languages into Chad's formal education system faces several complex obstacles that hinder its effective implementation. First, the absence of a realistic language policy constitutes a major obstacle. Although there is a legal framework guaranteeing their integration into the formal education system, the Chadian Constitution does not recognize the status of national languages. It would be appropriate to examine the factors blocking the realization of this political will: Why have national languages not been introduced into formal education in Chad ? What are the obstacles related to the introduction of national languages into formal education in Chad ? Data were collected through a literature review and field research. The

qualitative and quantitative approach allows us to measure the extent of the obstacles through numerical data. The results demonstrated that national languages have not yet been introduced into the Chadian education system due to political, linguistic, economic, sociocultural, and psychopedagogical obstacles.

Key words: linguistic politics, educative system, school teaching, national languages.

Introduction

Le Tchad est un Etat plurilingue où plus d'une centaine de langues se côtoient. Dans ce pays, le français et l'arabe littéraire sont promulgués comme langues officielles, langues de l'administration et de scolarisation dans les écoles francophones et arabophones du Tchad. Selon Mian-Asmbaye et al. (2021, p. 7), l'enseignement/apprentissage en LN joue un rôle de premier plan dans l'accès à l'éducation et à la qualité de l'apprentissage. Cette pensée sous-entend que l'introduction des LN dans l'enseignement formel est indispensable. Chose que le gouvernement tchadien devrait prendre en compte dans sa politique linguistique.

Mais dans le fait, cela se remarque peu. Les langues nationales, langues premières d'une grande majorité des Tchadiens, sont des langues prestigieuses, porteuses des valeurs sociales et culturelles. Le constat montre que parmi plus de centaines de langues, les 15 langues principales ont été choisies lors du colloque international sur l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Tchad organisé du 24 au 29 août 1998 à Darda (Tchad) par l'État. Ces langues ont été choisies pour les expérimenter et de les intégrer dans le système éducatif formel. Pendant longtemps, ces langues nationales sont absentes dans l'enseignement formel à cause de manque de volonté politique claire de la part des décideurs.

Ceci dit, l'objet du présent article est de déterminer et d'analyser les différents obstacles sociolinguistiques qui entravent la bonne application des différentes décisions prises en faveur de l'introduction des LN dans le système éducatif au Tchad. Si les LN ne sont pas introduites dans le système éducatif tchadien, c'est à cause des obstacles politiques, administratifs, techniques, linguistiques, socioculturelles, économiques, et psychopédagogiques. Aujourd'hui, plusieurs chercheurs (linguistes, pédagogues et didacticiens comme K. Alio, (1998), D.I. Djarangar, (2003, 2006), Z.F. Khidir, (2006), D. Mian-asmbaye et D. Tchaine, (2021) et F. Pamdegué, (2021) ont mené des recherches sur la problématique de l'enseignement des LN au Tchad et ont démontré la nécessité d'enseigner les LN, (comme outil d'enseignement) à l'école primaire. La nécessité liée aux obstacles de promouvoir ces langues nationales. Mais aussi, il serait opportun de se demander les facteurs qui bloquent la matérialisation de cette volonté politique :

- Pourquoi, les langues nationales ne sont pas introduites dans l'enseignement formel au Tchad ?
- Quelles sont les obstacles liés à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel au Tchad, malgré toutes les politiques linguistiques entreprises depuis la fin de la colonisation jusqu'à nos jours ?
- Quelle est la politique linguistique actuelle du Tchad en faveur des langues nationales ?

Telles sont les principales questions auxquelles la présente étude se propose de répondre. Mais avant de passer à l'analyse des données, nous allons présenter la méthodologie et outils des collectes des données.

1. Méthodologie et outils des collectes et d'analyse des données

Pour arriver à une fin comblée, nous avons adopté l'approche quantitative et qualitative afin de comprendre mieux la complexité du phénomène à étudier. L'approche qualitative nous permet de comprendre les perceptions, les résistances des répondants et l'approche quantitative nous permet de mesurer l'ampleur liés des obstacles à travers les données chiffrées.

L'analyse quantitative et qualitative qui prend appui sur des données issues d'une enquête documentaire et d'une enquête de terrain. Les données de l'enquête documentaire sont extraites des documents physiques et virtuels utiles (lois, décrets, livres, revues et articles). En effet, l'enquête de terrain est rendue possible grâce au questionnaire et à l'entretien individuel. Ainsi, l'entretien nous a permis des données sur l'expérience professionnelle et l'implication des enquêtés sur la question des langues au Tchad. Le questionnaire pour sa part, a servi de moyen d'échange par écrit avec des informateurs. Nous avons, à cet effet, tenu compte des consignes d'usage pour réaliser l'enquête sociolinguistique. Cependant, les données fournies par ces acteurs contribueront à déterminer les obstacles liés à l'introduction des LN dans le système éducatif formel au Tchad.

1.1. La population d'étude

Cette étude est réalisée avec un ensemble des acteurs de l'Éducation susceptibles d'intervenir sur la question d'introduction des langues nationales dans l'éducation formelle. Les personnes interrogées ont été informées sur la question des LN, pour s'assurer de la fiabilité des données fournies de même elles ont été assurées de la confidentialité de leur intervention. C'est ainsi que nous avons eu à cibler les groupes d'acteurs suivants : la Direction de l'Alphabétisation et de Promotion des Langues Nationales, la DENF, (les instituteurs pédagogiques et d'alphabétisation), les enseignants-chercheurs, les doctorants, les étudiants en Sciences du

langage, l'ONG (la SIL), les responsables des syndicats d'enseignants, les décideurs politiques et les personnes ressources constituant les acteurs focaux du système éducatif tchadien.

1.2. L'échantillon de l'étude

Notre échantillon d'étude est constitué de 135 personnes enquêtées. Parmi eux, 5 sont de DAPLAN, 10 du MENPC, 4 de DENF, 50 enseignants-chercheurs, 15 doctorants, 21 mastériens et 30 personnes ressources marbreries. Considérant globalement le sexe, 101 (74,82%) sont masculins et 22 (25,18%) sont du sexe féminin. Tenant compte de leur attachement à la question de la promotion des langues nationales, nous avons constitué un échantillon.

1.3. Dépouillement et traitement des données

Le dépouillement s'est effectué en procédant au pointage de toutes les réponses fournies par les enquêtés. Ensuite, nous avons prélevé les fréquences de chacune des réponses et, en fin ces fréquences ont été converties en pourcentages. Pour les questions ouvertes, nous avons fait recours au dépouillement, à l'analyse de contenu qui, étant un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des discours (contenu et contenant) extrêmement diversifiés. L'analyse de contenu vise à analyser le sens d'un texte prenant en considération les causes de celui-ci.

2. La situation sociolinguistique du Tchad

Afin de bien situer l'utilisation des langues dans le secteur de l'éducation formel au Tchad, il importe d'abord de connaître certaines données politiques et sociolinguistiques dans ce pays. Situé au cœur de l'Afrique, le Tchad, quatrième pays après l'éclatement du Soudan en deux (2) États dont le Soudan du Sud en 2011, s'étend sur un territoire de 1 284 000 km² et compte à peine 11 039 873 millions d'habitants, selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, (INSEED, 2009 : 15). Le Tchad est un pays plurilingue, où sont parlées plus de cent trente de langues et de dialectes d'importance inégale et répartis entre trois grandes familles linguistiques définies par GREENBERG (1966) et reprises par CAPRILLE., (1978, 470-478), notamment, la famille afro-asiatique, nigéro-congolaise et nilo-saharienne. En plus de ces trois familles linguistiques endogènes, une famille indo-européenne exogène est présentée par le français, du groupe des langues romanes du Tchad depuis l'indépendance du pays en 1960. C'est une langue exogène, non nativement parlée par aucune communauté endogène du Tchad. Ces groupes de langues sont à leur tour subdivisés en sous-familles, de manière à couvrir toutes les communautés sociolinguistiques recensées. (Djarangar. (2012 : 2). À ce jour, aucune des langues nationales n'a jamais émergé comme « langue officielle » et sert dans les médias, les tribunaux, l'administration ainsi que dans l'enseignement. Depuis la

colonisation, ces langues sont pratiquement en conflit latent avec les langues officielles, deux langues étrangères, qui sont les seules à bénéficier d'un statut officiel.

Depuis l'indépendance du Tchad en 1960, les responsables politiques tchadiens ont relégué la question linguistique au second plan. Il a fallu attendre 1978, pour que la linguistique figure parmi les préoccupations des gouvernants. L'enseignement intensif est mal adapté dans les langues étrangères a montré des lacunes. Cette situation engendre un cadre linguistique diglossique mal équilibré.

2.1. Cadre référentiel du Tchad en matière d'éducation

Au plan international, la politique éducative du Tchad fait généralement référence à trois rencontres internationales : le sommet de Jomtien (Thaïlande, 1990) et les forums de Dakar (Sénégal, 2000) et Incheon (République de Corée, 2015). Au niveau national, le Tchad fait référence à trois dates principales : les Etats Généraux de l'Education Nationale (EGEN) de 1994 et pour les textes législatifs : la Loi N°071/PR/PM/95 du 9 février 1995 portant introduction de l'enseignement bilingue dans le système tchadien, la Loi N° 16 d'orientation du Système éducatif au Tchad de 2006. A ceux-ci, devrait-on ajouter les conclusions issues des réflexions sur les actes du séminaire-atelier d'élaboration du plan d'introduction des langues nationales dans l'enseignement et des prototypes des matériels didactiques tenu à N'Djamena du 07 au 12 juillet 1997 et du colloque international sur l'introduction des LN dans l'enseignement au Tchad de 1998 du 24 au 28 août 1998. Pour l'essentiel, tous ces documents et rencontres ont pris en compte l'utilisation des LN à l'école. C'est dans cette optique que le Tchad s'est lancé, durant les années 2000, dans des programmes de mise à l'essai de l'introduction des langues nationales à l'école primaire par le biais de différents types d'expérimentation d'éducation bilingue.

2.2. Contexte d'étude

Il existe une politique linguistique visant la promotion des langues nationales au Tchad. Plusieurs actes législatifs ont été pris dans le cadre de la promotion et de développement des langues nationales. S'il est vrai qu'il existe une volonté politique qui s'est, dans une certaine mesure, traduite par des résultats concrets, il n'en demeure pas moins que nombreux sont encore les obstacles à lever pour en faire des langues d'éducation et d'enseignement. Inopportunistement, aucune langue nationale n'est introduite dans le système éducatif formel au Tchad.

2.3. La volonté politique au Tchad des langues nationales

Après son indépendance, les Gouvernements ont prêté une attention particulière pour résoudre les problèmes de l'analphabétisme. Au niveau du système éducatif, les langues d'enseignement

sont, en fonction des établissements, le français ou l'arabe littéraire, avec une proportion plus importante d'établissements francophones que d'établissements arabophones. Depuis 1995, il existe des établissements bilingues français-arabe littéraire (Décret 95-071 1995-02-09 PR/MEN). Le modèle d'enseignement bilingue qui prévaut à ce jour au Tchad est modèle bilingue français-arabe littéraire. Les textes officiels n'excluent cependant pas les langues nationales de l'école, comme l'indiquent ces deux articles de la Loi N°16 de mars 2016 portant Orientation du Système Educatif Tchadien en son Article 5. L'enseignement et la formation sont dispensés dans les deux langues officielles que sont le français et l'arabe. L'enseignement et la formation peuvent aussi être dispensés dans les langues nationales. Des langues étrangères interviennent comme disciplines d'enseignement. Ceci correspond au propos de F. Pamdegué (2021 : 94-95), qui pense qu'au Tchad « ...aucune place ne leur accordée, ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Elles jouissent d'aucun statut juridique et de ce fait elles sont privées de toute possibilité légale ».

2.3.1. Les institutions relatives à l'utilisation des langues nationale

La Loi N°16 a été suivie par le Décret N°414/PR/PM/2007, portant Organigramme du Ministère de l'Education Nationale. Ce dernier a mis en place une Direction Générale de l'Alphabétisation et de la Promotion des LN (DGAPLAN) avec trois directions techniques :

- La Direction de l'Alphabétisation (DIAL) ;
- La Direction de l'Education Non Formelle (DEFN) ;
- La Direction de la Promotion des Langue Nationales (DPLN).

N. Celestine, (2021 : 77-78) précise que ces trois directions techniques sont complémentaires dans la lutte contre l'analphabétisme. La DGAPLAN dispose des structures déconcentrées chargées de l'exécution sur l'ensemble du territoire national dont 58 inspecteurs pédagogiques et 150 secteurs d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Rappelons qu'avant cette Loi N°16 N° 414/PR/MP/2007/ du 17 mars 2007, il y a eu des actes politiques visant la promotion des LN dans le cadre de l'alphabétisation. Nous avons :

- La Direction de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DCAPL) en 1983 ;
- Le Service de l'Alphabétisation, de l'Education Permanente et de la Promotion des Langues Nationales (SAEPPL) en 1983 ;
- La Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DAPLAN) en 1997.

- La Direction Générale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DGALAN) par le décret N° 414/PR/MP/2007/ du 17 mars 2007.

Si aujourd'hui, nous parlons de l'introduction des LN dans le système éducatif formel, nous indiquons tout fermement que la paternité de ce progrès revient d'abord aux missions chrétiennes au Tchad. En effet, l'utilisation des langues nationales au Tchad a été au centre des activités chrétiennes pour le besoin d'évangélisation des tchadiens. L'idée d'utiliser les langues nationales était certainement née lorsque les fidèles ne comprenaient ni ne parlaient la langue française. Cet analphabétisme ne permettait pas l'assimilation de la bonne nouvelle.

Il ressort des résultats que les langues nationales bénéficient d'une certaine attention, la création effective d'un organe chargé de règlementer la promotion des langues nationales ne verra le jour qu'en 1991 par le Décret 068/PR/MEN/91 du 18 mai 1991. Il s'agit notamment d'un service rattaché à la Direction de l'Alphabétisation qui traite les seules langues nationales faisant l'objet d'une certaine attention de la part de l'Etat, sont celles qui ont pu se forger un chemin dans les médias surtout à la Radiodiffusion Nationale Tchadienne (RNT) et à la Télévision (ONRTV). Ces actes politiques en faveur des langues nationales sont restés dans les tiroirs.

2.3.2. L'instabilité politique : obstacle pour l'enseignement des LN au Tchad

Par instabilité politique, il faut entendre les nombreux remaniements de gouvernements et donc de ministères chargés de l'éducation accompagnés d'un manque criard de continuité, la duplication de ces ministères, des changements de directions nationales chargées de la question des langues, par exemples du Ministère de l'Education Nationale, on est passé au Ministère de l'Education chargé de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire et du Moyen, qui disparaîtra par la suite et on revient actuellement à la 1ère appellation ; de la Direction de la Promotion des Langues Nationales, on est passé à la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, placée actuellement sous la tutelle d'une nouvelle création : le Secrétariat d'Etat à l'alphabétisation dont l'insignifiant budget tourne autour d'un demi-milliard, et dont lui-même on ne peut pas dire s'il dépend de la présidence ou du Ministère de l'Education Nationale (N. Celestine, (2021 : 77-78).

Chaque équipe qui arrive, c'est avec ses innovations, sans une sérieuse continuité des actions antérieures. Pour rappel, cette expérience a coïncidé avec l'éclatement des ministères chargés de l'éducation : celui chargé du cycle fondamental, séparé avec celui de secondaire et du supérieur. À l'égard de 8 ans, nous nous sommes retrouvés avec 4 ministres et plusieurs directeurs... (MEN, 2023 : 14). Toutefois, les perspectives de la mise en place d'une division

dans les structures déconcentrées indiquées dans le Cadre d'Orientation de cette politique restent encore au niveau des intentions.

On constate cependant que les départements ministériels concernés n'associent pas toujours les techniques de l'Alphabétisation et de la Promotion des LN dans tout le processus de la mise en œuvre de leurs projets et/ou programmes. Il résulte de cela un déficit de concertation et d'échange entre les différents sous – secteurs. En attestant le manque criard d'harmonisation et de synergie dans les interventions et de stratégies d'application, malgré l'existence des organes de gestion ci-dessus cités. Malgré tous ces efforts, selon les propos de nos répondants et lorsque nous poussons notre analyse jusqu'à son terme, il nous est force de stipuler que la politique de l'Etat d'introduire les langues locales /nationales à l'école, est hésitante sur toutes les dimensions et structures requises pour une politique éducative J.L. Calvet écrit (2009 : 110) : « L'intérêt d'une science ne se résume pas seulement à son pouvoir explicatif mais aussi à son utilité, à son efficacité sociale, en d'autres termes à ses possibles applications ».

Au niveau de la dimension politique, les langues nationales n'ont eu l'avantage d'être retenues comme langues donc langue d'enseignement. Partout, la Constitution Tchadienne n'accorde pas une place importante, mise à part la promotion et le développement des langues nationales dans l'alphabétisation. Jusqu'à là, les LN sont confinées dans l'espace informelle de communication.

2.3.3. La législation tchadienne au mépris des langues nationales

Cependant, la législation tchadienne, au mépris de toutes les langues tchadiennes, a décidé que le français et l'arabe littéraire soient retenus comme les langues officielles du pays. Certes, une telle décision peut paraître banale, voire anodine. Mais en réalité, elle est porteuse de lourdes conséquences tant sur les langues nationales que sur le développement même du pays. Sans ambiguïté aucune, J.L. Calvet, (1987 : 55) témoigne que : « ...ans tous les cas c'est la langue officielle qui est langue de pouvoir, la langue qui permet la promotion individuelle, la clef sociale et ce, au mépris et au détriment des langues nationales, sauf que la promotion individuelle et sociale dont il parle sera difficilement au rendez-vous, dans ces conditions »

2.3.4. Les conséquences de cette politique en faveur des langues nationales

En effet, du point de vue linguistique, les conséquences de la consécration du français et d'arabe littéraire comme langues officielles par la constitution tchadienne est en soi, une élévation desdites langues au plafond de toutes les langues nationales. Faire ces deux langues officielles de manière absolue, c'est décréter, du moins implicitement, la négligence, l'exclusion des langues nationales. Négligence parce que si elles étaient considérées comme ayant une existence, la constitution leur aurait laissé une marge de manœuvre, comme a démontré (Calvet,

1987), le cas du Burundi. Quant à la vocation à la négligence qu'implique la décision du législateur de promouvoir le français et l'arabe littéraire, au rang des langues officielles, elle s'explique par le fait qu'il n'y a aucun avantage à valoriser une langue qui ne sert pas à grand-chose. Les preuves en sont qu'avec une telle législation, le français et l'arabe littéraire sont devenus, les langues d'enseignement et de l'administration du pays. De ce fait, les tchadiens considèrent que l'apprentissage du français et d'arabe est indispensable, voire obligatoire au point qu'ils se présentent même comme les langues de prestige de l'avenir.

2.3.5. La marginalisation des langues nationales

En interprétant les réactions de nos répondants, il y a un signe probant de marginalisation des langues tchadiennes face aux deux officielles dans les milieux administratifs et éducatifs. Pour certains de nos enquêtés, les langues tchadiennes sont réduites au seul rôle de moyens de la communication informelle et sont souvent qualifiées de "patois" (vernaculaires) ou de "dialectes" (vernaculaires). Cela indique la gravité de la situation des langues nationales au Tchad, une situation qui n'est pas sans conséquences sur le développement des sociétés concernées. Toutefois, au-delà d'une telle législation, des problèmes pratiques limitent gravement les possibilités d'une politique linguistique claire favorable au développement des langues tchadiennes.

3. Analyses des résultats de la recherche

Pour être conforme avec notre démarche quantitative et qualitative, nous avons opté pour analyser les contenus des données collectées sur les différents obstacles liés à l'introduction des LN dans l'enseignement formel au Tchad. En effet, nous présenterons d'abord la synthèse des résultats de l'analyse des données issues (des documents et textes officiels). Ensuite, nous entamons l'analyse des données obtenues des entretiens sous-forme de thèmes pour prélever les fréquences de chacune des réponses. À cet effet, des unités thématiques servant de grille d'analyse sont été définies pour noter la fréquence avec laquelle certaines idées apparaissent. Et enfin, les données collectées nous ont amené à utiliser Excel pour, notamment, la construction de tableaux, des graphiques et des diagrammes. Mais avant de chercher les éléments de réponses à cette interrogation centrale, nous présentons brièvement la situation sociolinguistique, cadre référentiel de l'étude, la politique linguistique, la volonté politique, les institutions chargées de la promotion, ensuite faire la synthèse.

3.1. Analyse des obstacles liés à l'introduction des LN dans le système éducatif au Tchad

Au Tchad, les LN traversent actuellement une période marquée par la persistance d'entraves protéiformes. La question de savoir si les obstacles politiques, linguistiques, socioculturels, financiers et psychopédagogiques empêchent l'introduction des LN dans l'enseignement formel, les résultats de l'analyse sont ainsi représentés dans les tableaux subséquents ci-dessous.

3.1.1. Les obstacles politiques

Tout système d'enseignement dépend d'une politique linguistique claire. Il est question préciser que les obstacles politiques empêchent l'introduction des LN dans le système éducatif formel tchadien. Les réponses sont ainsi figurées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Les obstacles politiques

Politiques = obstacles pour l'enseignement en LN	Effectifs	Pourcentages
Oui	100	74,07%
Non	35	25,92%
Total	135	99 ;99%

Sources : Enquête de terrain 2025.

Les résultats exprimés dans le présent tableau indiquent la politique est l'un des premiers obstacles liés à la promotion des LN pour les 74,07% des enquêtés contre 25,92%. Ce chiffre très élevé justifie que la politique linguistique tchadienne n'est pas claire. Elle est une politique attentiste voire manque du réalisme. À cet effet, on suppose dès lors qu'il existe des textes juridiques en faveur de la promotion des LN sans les mesures d'application. Cela signifie que les lois éducatives n'sont pas mises en application par les hauts responsables. Pour preuve, il y a l'absence de décision politique claire pour appliquer les actes pris en faveur des LN (certains textes non promulgués). La majorité de répondants témoignent l'absence d'une politique claire en faveur des LN, l'Etat fait la promotion du bilinguisme officiel français-arabe littéraire comme langues officielles du pays. Ces obstacles politiques auraient trait aux enjeux financiers. Ce qui s'estime dans le tableau 2.

3.1.2. Les obstacles financiers

La réalisation d'un projet éducatif est conditionnée par son financement. Les dimensions d'application renvoient au coût et au financement de la mise en œuvre de la politique de la promotion des LN dans l'enseignement formel. Le tableau ci-dessous présente les résultats dont les obstacles financiers constituent un facteur de l'échec de l'introduction des LN dans l'enseignement au Tchad.

Tableau 2 : Les obstacles financiers

<i>Les obstacles financiers = obstacles pour l'enseignement en LN</i>	Effectifs	%
<i>Oui</i>	98	72,59%
<i>Non</i>	37	27,40%
<i>Total</i>	135	99,99%

Source : Enquête de terrain 2025.

De ces statistiques, l'on comprend que les obstacles financiers est une suite logique du manque d'une politique réaliste entravant l'insertion des LN dans l'éducation formelle, pour 72,59% contre 27,40%. En effet, au Tchad, le Ministère en charge de la promotion des LN éprouve des difficultés financières pour introduire les LN dans l'école primaire. Normalement, la politique linguistique devait être ancrée dans la conception sociale d'un pays, traduite dans la législation et reflétée dans la planification, la budgétisation et la recherche dans tous les secteurs de la société. L'absence de financement des projets pour la promotion et le développement des LN est une réalité aux yeux de tout le monde. Généralement, le plus grand financement en faveur des LN provient des Organisations Non Gouvernementales (or ces ONG viennent avec leur agenda, qui est généralement différent de celui de l'Etat).

3.1.3. Les obstacles socioculturels

À ce propos, il importe de vérifier que les obstacles socioculturels bloquent l'introduction des LN dans le système éducatif formel au Tchad ou non. Le condensé des résultats y relatifs fait l'objet du tableau 3 ci-après :

Tableau 3 : Les obstacles socioculturels

Obstacles socioculturels = obstacles pour l'enseignement en LN	Effectifs	%
Oui	112	82,96%
Non	23	17,03%
Total	135	99,99%

À partir de ce tableau, on peut comprendre aisément que la pluralité linguistique requière une politique rigoureuse et emprunte des réalités socioculturelles du milieu du locuteur. A.Z. Adoum. (2022 :13) a démontré que « La politique doit de garantir à chaque langue le droit à l'existence de même celle-ci se doit d'être soutenue par une planification scientifique qui œuvre en faveur d'une vision démocratique du rapport état/langues ou plus généralement du rapport langue/société ». Toutefois, les résultants ci-dessus témoignent que pour les 82,96% d'enquêtés, l'introduction des LN dans l'enseignement formel est liée aux facteurs socioculturels contre 17,03%. Les enquêtés attestent que la population n'adhère pas à la promotion des langues nationales pour plusieurs raisons suivantes :

- le manque d'une politique de sensibilisation et de mobilisation ;

- le manque de consensus de la société civile au sujet du choix des LN à introduire dans l'enseignement ;
- l'image valorisante du français et d'arabe littéraire dans la pratique éducative au Tchad.

Il se crée ainsi un climat délétère entre les langues officielles et langues nationales. En raison de la visibilité et du poids des langues officielles dans le secteur officiel, il se développe des attitudes et des représentations qui donnent à voir une forme de frustration notamment de la part des locuteurs des langues nationales.

A partir de ces résultats, on peut comprendre aisément que du point de vue des représentations chez les Tchadiens dont le Français et l'Arabe jouissent des préjugés les plus favorables que les LN.

3.1.4. Les obstacles linguistiques liés au plurilinguisme

La présence de plusieurs langues est un atout majeur pour le développement socioculturel du pays. Les réponses exprimées sur les obstacles linguistiques : (le bilinguisme et le multilinguisme) relatifs à l'introduction des LN dans l'enseignement formel sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Les obstacles sociolinguistiques : multilinguisme

Obstacles linguistiques = obstacles pour l'enseignement en LN	Effectifs	%
Oui	13	9,62%
Non	122	90,37%
Total	135	99,99%

Source : Enquête de terrain 2025

Au regard de ces statistiques, on remarque qu'une nette majorité se dégage en faveur des LN, qui représentent 90, 37 % des enquêtés, le multilinguisme ne constitue pas un obstacle majeur à l'introduction des LN dans le système éducatif tchadien contre seulement 9,62 %. Le multilinguisme peut facilement conduire au trilinguisme. Ainsi donc, si le multilinguisme n'avait aucun impact dans les systèmes traditionnels d'éducation au Tchad, l'école moderne ne semble pas bien profiter de cette diversité linguistique pour utiliser les LN dans l'enseignement. C'est dans ce sens que A. Napon. (1993) relève comme obstacle « *l'irrédundance linguistique* », c'est à dire " l'amour exagéré qu'une personne a pour sa langue maternelle", qui amène certains parents à rejeter les autres langues dans l'apprentissage de leurs enfants toute chose qui freine la pratique du bilinguisme.

Cet irrédundance est l'un des déboires de la politique linguistique tchadienne est son plurilinguisme, lequel a comme corolaire les représentations linguistiques, les préjugés de tous genres et les idéologies négatives. Contrairement, à ce propos, A. OUANE et G. CHRISTINE (2014 :7) Justifient que : « ... En Afrique, le multilinguisme est de règle. En fait, le

multilinguisme est de règle partout. Il n'est ni une menace ni un fardeau. Il n'est pas un problème susceptible d'isoler le continent de la connaissance et de l'émergence d'économies du savoir, véhiculés par les langues internationales de grande diffusion ». Par conséquent, la politique linguistique tchadienne devait favoriser le multilinguisme, principalement fondé sur les LN/LO aux côtés de bilinguisme français/arabe littéraire.

3.1.5. Les obstacles scientifiques et linguistiques

Les obstacles scientifiques/linguistiques constituent les blocages de la promotion des LN au Tchad. Les manquements liés à l'introduction des LN dans le système éducatif formel au Tchad.

Il s'agit :

- le manque de codification de forme ;
- le manque de codification et l'unification terminologique ;
- la standardisation et la normalisation linguistique ;
- l'absence d'aménagement et planification linguistique des langues.

Les répondants insistent sur l'absence de langues standardisées, des matériaux didactiques et pédagogiques prévus pour parler de l'enseignement en langues tchadiennes. L'on peut constater que les langues tchadiennes sont phase d'essai des descriptions. Ce que D. Mian-asmbye et D. Tchaine (2021) ont confirmé qu'au Tchad l'absence d'un alphabet national harmonisé pour écrire les langues locales constitue un obstacle pour l'introduction des LN dans le système éducatif formel. En plus de ces obstacles, il n'y a pas une agence de planification dans le choix d'une ou des langues (s) en question. C'est dans ce sens que J.L. Calvet. (1993) a proposé un modèle d'analyse des situations des langues qui prend en compte :

- l'organisation et la structuration du système éducatif ;
- la situation politique, sociale, économique et culturelle du pays ;
- les descriptions systématiques de la ou des langues concernées par les linguistes ;
- le coût de tout changement dans la situation linguistique ;
- et le degré de coercition que le gouvernement ou l'agence de planification à appliquer dans l'exécution des décisions.

À ces obstacles linguistiques, s'ajoute encore le non aboutissement des phases d'essai de l'introduction des LN dans l'enseignement. Après avoir senti la nécessité de l'expérimentation des 15 langues nationales, l'Etat tchadien est, à maintes reprises, passé à l'action. Néanmoins, par diverses raisons, ces phases d'expérimentation se sont soldées par des échecs. Autrement dit, malgré les nombreuses initiatives prises, les résultats n'ont été pas connus souvent jugés décevants. Presque toutes les phases d'essai n'ont pas abouti car elles présentent rarement de

bilans afin de proposer des recommandations de l'atelier. Cet échec ainsi confirmé par D.I. Djarangar (2008 : 60) dans son résultat les résultats de l'expérimentation des LN au Tchad : « Puisqu'il est clair que les conditions dans lesquelles les expérimentations se sont déroulées sont chaotiques et la didactique du bilinguisme LN/LO1 ou LN/LO2, prôné au Tchad, laisse à désirer ». On peut déduire que l'arrêt de cette expérience, la question de l'utilisation des LN à l'école est restée récurrente au Tchad.

Tout laisse croire que malgré les obstacles énumérés ci-dessus, il y aurait des réticences de la part des politiques en ce qui concerne la promotion des LN.

3.1.6. Les obstacles psychopédagogiques

Les réponses exprimées sur les obstacles linguistiques relatifs à l'introduction des LN dans l'enseignement formel sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Répartition des avis des enquêtés selon les obstacles psychopédagogiques

Psychopédagogiques = obstacles pour l'enseignement en LN	Effectifs	%
Oui	104	77,03%
Non	31	22,96%
Total	135	99,99%

Source : Enquête de terrain 2025

Au regard de ces résultats, on comprend que l'introduction des LN dans l'enseignement formel fait face à des obstacles psychopédagogiques (77,03% contre 22,96% des répondants. Par ailleurs, certains chercheurs ont démontré que l'enseignement de la première langue facilite l'apprentissage et facilite la maîtrise de la seconde dans la langue (UNESCO, 2008). De cette idée, les acteurs avancent deux raisons pour justifier les obstacles psychopédagogiques constituent un bloc dur pour l'introduction des LN. Car le Tchad n'est préparé ni sur le pédagogique et ni didactique pour accompagner la promotion des LN. Dans l'état actuel, l'enseignement des LN ne peut pas favoriser les apprenants dans l'apprentissage de la seconde. Il n'a pas d'enseignants formés, ni les matériels didactiques, ni pédagogiques et les méthodes d'enseignement pour introduire les LM dans l'école primaire au Tchad.

4. Discussion des résultats

Les résultats ont déterminé les différents obstacles liés à l'introduction des LN dans le système éducatif formel. Ce sont les obstacles politiques, financiers (économiques), socioculturels, sociolinguistiques, scientifiques/linguistiques et psychopédagogiques. Les données du terrain révèlent que le premier obstacle lié à l'introduction des LN dans l'éducation formelle au Tchad est l'absence d'une politique claire (74,07 contre 25,92). L'Etat a choisi le français et l'arabe littéraire comme langues officielles du pays au détriment des langues tchadiennes. Les LN n'ont

eu l'avantage d'être retenus comme langues donc langue d'enseignement. La Constitution Tchadienne n'accorde pas, mis à part la promotion et le développement des langues nationales dans l'alphabétisation. S'ajoute à ces obstacles, l'instabilité politique et institutionnelles qui gangrène l'administration tchadienne. Chacun de ces ministères développement sa propre politique sectorielle en la matière, arrêter ses objectifs à poursuivre et une stratégie appropriée pour la mise en œuvre.

L'absence d'une politique claire se justifié par le manque de financement pour mener des recherches, former les enseignants, élaborer des matériels didactiques et pédagogiques, des méthodes d'enseignement appropriées à l'introduction des LN dans l'école primaire. Ces résultats confirment que les problèmes financiers entravent le processus de la promotion des LN au Tchad. Ainsi, les résultats présentent que 72,59% de notre échantillon, les obstacles financiers est une suite logique du manque d'une politique claire en faveur de la promotion des LN contre 27,40%.

Les répondants ont montré que le plus grand financement en matière de promotion des LN provient des Organisations Non Gouvernementales, d'Associations ou d'institutions internationales. Le budget de l'Etat tchadien prévoit annuellement le financement de la mise en œuvre de la politique du bilinguisme officiel français-arabe littéraire par contre, il n'y a pratiquement pas de financement pour la recherche en matière des langues nationales. L'État a choisi le français et l'arabe littéraire comme langues officielles du pays au détriment des langues tchadiennes. Toutefois, les résultants montrent que pour les 82,96% d'enquêtés, l'introduction des LN dans l'enseignement formel est liée aux facteurs socioculturels contre 17,03). Les enquêtés attestent que la population n'adhère pas à la promotion des langues nationales à cause du manque d'une politique réaliste de sensibilisation et de mobilisation. Ces difficultés ont été également signalées dans le tableau.

Si les obstacles politiques, financiers et socioculturels sont des obstacles contraignent l'introduction des langues nationales au Tchad, au regard des résultats obtenus, les obstacles linguistiques ne se posent pas avec beaucoup d'acuité. Les résultats témoignent que les facteurs sociolinguistiques ne constituent pas un obstacle majeur à l'introduction des LN dans le système éducatif tchadien (90,37% des enquêtés contre 9,62%). Si l'État promet une politique réaliste, le multilinguisme est un atout majeur le développement socioculturel. En effet, pour la majorité des enquêtés, le choix du bilinguisme français-arabe littéraire comme seules langues nationales d'enseignement empêche l'enseignement des LN au Tchad.

Sur le plan scientifique et linguistique, les langues du Tchad ne sont encore décrites et ni transcrites. Les répondants soulignent qu'au Tchad, les langues ne sont pas standardisées, ni codifiées et leur manque l'unification terminologique. Elles sont en phase des descriptions. Ceci est la conséquence du manque un alphabet normatif. La politique attentiste de l'Etat justifie également l'absence de linguistes dans la plupart des projets et des services en charges de promotion des LN. Le manque de linguistes est lié au fait l'Etat tchadien a mis l'accent sur la promotion du bilinguisme français-arabe littéraire en écartant les langues nationales dans sa politique linguistique.

En plus de ces obstacles cités dessus, les résultats attestent incontestablement les obstacles psychopédagogiques entravent le processus de l'introduction des LN au Tchad pour les 77,03% des informateurs contre 22,96. Car le Tchad n'est pas encore préparé pour accompagner la promotion des LN dans le système éducatif. On ne peut pas vouloir promouvoir les LN en négligeant la formation des ressources humaines capables de mener des recherches scientifiques pertinentes sur les langues à enseigner comparativement aux expériences des pays comme le Mali, le Décret 57/PG-RM du 20 avril 1970 stipulait que l'enseignement soit donné en français en attendant que les langues nationales puissent être utilisées... et au Burundi, à l'école primaire, l'enseignement se fait en kirundi.

Conclusion

Il est clair que le Tchad, dans sa politique linguistique, se dit formellement vouloir viser deux objectifs majeurs à savoir le maintien des deux langues officielles (français et arabe littéraire) et la promotion des langues nationales dans le cadre de l'alphabétisation. L'introduction des LN dans l'enseignement formel est une politique qui vise essentiellement à redonner une place aux langues tchadiennes. Mais il faut reconnaître qu'il a éprouvé de nombreux d'obstacles en ce qui concerne de l'introduction des LN dans son système éducatif formel. Les résultats ont prouvé que les langues nationales ne sont pas jusque-là introduites dans le système éducatif tchadien à cause des obstacles à la fois politiques, linguistiques, économiques, socioculturels, et psychopédagogiques. Leur usage dans les écoles apparaît comme une exclusion, donc un handicap vers le développement et la modernité.

Cependant, il convient de dire que la politique tchadienne visant l'introduction des LN a échoué. Elle n'a pas atteint son objectif à cause des multiples obstacles liés à son application au Tchad. D'abord, le non-engagement total de l'État dans l'accompagnement de la politique éducative à cause de l'instabilité politique et des moyens financiers, etc. En plus, les hésitations dans les décisions à prendre dans la mise en pratique de l'enseignement en LN à l'école à cause la

réticence des acteurs éducatifs. Ensuite, l'expérimentation en langues nationales a échoué à cause de la position de l'Etat entre les langues officielles et les langues nationales d'un même pays. Ce qui fait douter le Tchad dans tout, le choix de deux langues (français et arabe littéraire) au statut de langues.

Ce qui est contradiction avec l'article 5 de la N°16/2006 : « L'enseignement et la formation sont dispensés dans les deux langues officielles que sont le français et l'arabe ». Cela veut que les textes officiels excluent cependant les langues nationales de l'école. Cette situation oblige le français et l'arabe littéraire à garder unique statut puisque malgré les différentes tentatives d'expérimentation que le Tchad s'est engagé qui n'ont pas abouti, il faut reconnaître qu'il lui reste beaucoup à faire dans son combat à l'introduction des LN dans le système éducatif formel.

Il convient donc, au regard de tous ces obstacles, de relancer un nouveau procédé à réunir toutes les conditions indispensables à son introduction à l'école primaire. Et enfin, pour que l'introduction des LN dans le système éducatif formel devienne effective, les résultats obtenus de cette recherche ont été pour nous une modeste contribution au débat scientifique et devraient aussi être pris en compte par l'Etat par une politique linguistique réaliste et que la question devait être traitée dans toute sa globalité. L'Etat doit procéder à la formation des enseignants, la coopération internationale et le numérique éducatif pour fauciller l'introduction des langues dans l'enseignement formel au Tchad.

Références bibliographiques

ADOUM Aziber Adoum, 2022, « Du Tchad au Cameroun : un paysage sociolinguistique à l'épreuve des conflits entre langues officielles », *Akofena-Spécial*, n°08, Vol.2, p.3.16

CALVET Jean Louis, 2000, *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophasie*, Edition Payot, Paris.

DJARANGAR Djita Issa, 1998, « De l'introduction des langues nationales dans le système au Tchad : quelques aspects techniques », *Revue Franco-africaine, Langages, textes et sociétés*, Université de Toulouse-Le Mirail, 1998, N°6, p. 57-85

INISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 1994, *Actes des Etats Généraux de l'Education Nationale. Rapport général des travaux*, N'Djamena du 19 au 29 octobre

INISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 2000, *Atelier sur la problématique de l'utilisation et de la transcription des langues nationales à Koundoul*, DAPLAN, N'Djamena-Tchad.

- INSEED, 2009, *Institut de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques*, p.92.
- KHALIL Alio, 1998, « Langues, Démocratie et Développement », *Travaux de Linguistique Tchadienne*, N° 1, Université de N'Djamena-Tchad, p. 5-31.
- KHIDIR Fadoul Zakaria, 2006, « Politique linguistique au Tchad : Une controverse nationale », *Annales de l'Université de N'Djamena*, N° II, Série A, p. 69-77.
- MADANA Nomaye, 2001, *Les politiques éducatives au Tchad (1960-2000)*, Paris, Karthala.
- MIAN-ASMBAYE Doumpa et TCHAIINE Dionnodji, 2021, « Enseignement des langues/maternelles au Tchad: enjeux et perspectives », *Annales de l'Université de N'Djamena*, Série A N°13, p.7-21.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 1995, *Loi N° 071/95 Instituant le bilinguisme dans le système éducatif tchadien*
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 1998, *Des actes du colloque de N'Djamena est née l'expérimentation des 15 langues nationales dans les écoles expérimentales pour les introduire dans les publiques.*
- MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATION, 2012, *Général de la Population et de l'Habitat 2*,
- NAPON Abou, 1993, « Pour un bilinguisme français/langues nationales, propositions glottopolitiques », *Caïtucoli*, C (éd.), *Le français au Burkina Faso*, p.145-152.
- PAMDEGUE Fatimé, 2021, « Le français au Tchad et ses variétés en contexte plurilingue », *Actes des journées scientifiques*, Université de N'Djamena, Chaire Senghor de la Francophonie, p.93-108.
- REPUBLIQUE DU TCHAD, 2006, *Loi n°16/PR du 13 mars 2006, Portant Orientation du Système Educatif Tchadien.*
- UNESCO, 2008, *Monographie sur l'éducation : emploi des langues véhiculaires dans L'enseignement*, Paris, PUF.
- OUANE Adama et GLANZ Christine, 2014, *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingues. Notes de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique. Hambourg : Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie*, 2010. Disponible en : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000188643>, Consulté le 19 décembre 2025